



## FINANCEMENT RENFORCÉ DE 30 FRANCE SERVICES MOBILES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

8 juin 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires lance un appel à manifestation d'intérêts (AMI) pour renforcer le financement en investissement nécessaire pour faire circuler 30 France services itinérantes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dès cet été.

Cette initiative est essentielle pour garantir un égal accès au droit et aux démarches à tous les habitants et notamment dans les quartiers particulièrement touchés par la crise que le pays traverse.

Les « Bus France Services » se conforment à la Charte France Services et doivent réaliser l'ensemble des démarches prévues avec les opérateurs et ministères partenaires. Ils doivent répondre aux mêmes critères de labellisation qu'une structure fixe.

### **Calendrier**

- 30 juin 2020 : date limite de dépôt des candidatures
- 10 juillet 2020 : annonce des projets identifiés pour la phase finale
- Du 10 au 24 juillet 2020 : audits sur site des projets finalistes
- 31 juillet 2020 : annonce des projets lauréats

### **Comment candidater ?**

Les candidatures doivent être adressées à la préfecture de département du ressort territorial du porteur de projet.

Une copie de la candidature doit être adressée à l'adresse suivante :

[busfranceservices@caissedesdepots.fr](mailto:busfranceservices@caissedesdepots.fr)

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Financement-renforce-de-30-France-Services-mobiles-dans-les-quartiers>